

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

WWW.LECOURRIER.CH

N°175 | 153^e année | CHF 4.00

PESTICIDES

Le double jeu de Syngenta



KEYSTONE/PHOTO PRÉTEXTE

7 Plusieurs pesticides toxiques et interdits en Suisse et dans l'Union européenne sont pourtant exportés par les géants de l'agrochimie, Syngenta en tête, dans des pays à la législation moins regardante.

WEEK-END

- 12 RELIGIONS** La bénédiction d'animaux fait débat au sein des Eglises chrétiennes.
- 17 SOLIDARITÉ** L'indépendance de la Commission interaméricaine des droits humains serait menacée.

leMAG



« Traduire, c'est enrichir »

- 23 RENCONTRE** Porte-voix de grands auteurs anglo-saxons, Josée Kamoun partage sa vision du métier.
- 25 EXPO** A Lausanne, « Des seins à dessein » convoque le meilleur de la scène contemporaine romande.
- 27 CINÉMA** Documentaire suisse sans concessions, *Volunteer* nous confronte au sort des migrants.

GENÈVE

Parents et enseignants déplorent des règles d'hygiène peu claires et changeantes

5

INTERNATIONAL

Le plus grand camp de réfugiés de Lesbos ravagé par les flammes

9

PUBLICITÉ

TRAM DES NATIONS

Participez à la concertation !

participer.ge.ch

éditorial
LAURA DROMPT
CONTRE LA
COURSE À
L'ÉCHALOTE

3

Il y aurait mille autres débats à mener en priorité. Mais, tandis que la rue résonne des manifestations féministes, antiracistes ou pour la préservation du climat et que la pandémie mondiale de Covid nous questionne sur l'avenir social, économique et culturel du pays, il faut dire si oui ou non la Suisse investira 6 milliards de francs dans des avions de chasse.

Ne nous le cachons pas: un Etat souverain crédible a besoin de mener des missions de police de l'air. Avec les organisations internationales qu'elle accueille, la Suisse doit assumer cette responsabilité et faire montre d'un minimum d'indépendance. Mais il est question, dans le vote du 27 septembre, d'acheter des avions de guerre bardés d'équipements de haute technologie pour appuyer des combats au sol... Et, quel que soit le résultat du 27, l'armée suisse prendra du muscle car ses programmes d'armement prévoient une batterie de missiles sol-air et de drones achetés à Israël – dont l'industrie teste son matériel en Cisjordanie au mépris du droit international. D'ailleurs, plus d'un tiers des 6 milliards sur lesquels les Suisses statueront est déjà alloué au budget de l'armée. Une perte raisonnable en comparaison des 24 milliards que coûterait au final cet achat de 40 appareils, en tenant compte de leur entretien.

Au-delà des finances, il y a la question des risques les plus crédibles d'attaque contre la Suisse et la réponse la mieux adaptée. Les flottes aériennes française ou étasunienne n'ont été d'aucun secours face aux attaques terroristes subies ces vingt dernières années. On ne voit pas davantage ce que des avions de chasse pourraient produire comme effet contre les cyber-attaques, capables de paralyser un pays entier. Sans parler du dérèglement climatique, menace la plus urgente qui pèse sur le vivant à l'échelle planétaire.

La Suisse ferait mieux d'accrocher ses espoirs ailleurs que dans 40 avions et de sortir de cette logique guerrière alimentée par la peur. Par sa neutralité affichée, sa tradition des bons offices et sa situation géographique, entourée de pays amis, la Suisse pourrait s'afficher en exemple de désescalade militaire. En 1989, l'initiative populaire du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) marchait bien sur deux jambes: démilitarisation d'une part et politique globale de paix de l'autre. Plus que jamais, la Suisse a un rôle à jouer dans cette partition, en œuvrant activement à la paix plutôt qu'en salivant devant de mesquines affaires compensatoires à l'achat de nouveaux engins de mort. |



«Il y en aura pour tout le monde»

Médias ► C'était au tour du Conseil national de se pencher sur l'aide aux médias, jeudi. La Chambre du peuple a renvoyé le paquet de mesures en commission par 109 voix contre 84. Processus qui repoussera son adoption d'un trimestre, mais qui permettra de ne pas le fractionner pour mieux répondre aux enjeux de la branche. En juin, le Conseil des Etats avait libéré 150 millions de francs au total, contre les 130 prévus initialement.

«Nous avons besoin des médias, dont la situation financière est difficile, a plaidé la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. Les recettes publicitaires se sont effondrées, les abonnements sont en baisse et les paiements en ligne laissent à désirer. Les recettes migrent vers les GAFA

et le fractionnement linguistique en Suisse pose problème pour maintenir une rentabilité.»

Les mesures d'aide sont articulées en trois axes: deux préexistants sur la presse et la radio/TV et un nouveau sur les médias électroniques. Une courte majorité de la commission des transports et télécommunications demandait à scinder le projet pour valider les deux premiers et traiter ultérieurement l'aide aux médias en ligne. Le Vaudois Frédéric Borloz (plr) a appelé à évaluer la constitutionnalité de ce troisième paquet. «L'Office fédéral de la justice a déjà clarifié la question: le projet est conforme à la Constitution», a répondu Matthias Aebischer (ps/BE).

La conseillère fédérale a rappelé que les petits éditeurs bénéficie-

raient du paquet sur les médias en ligne, du moins pour les titres sur papier qui développent leur présence sur le web. «Le but est d'améliorer les conditions cadres de tous.» Gregor Rutz (udc/ZH) a dénoncé un «bazar d'avant Noël», un «activisme dangereux menaçant l'indépendance, notamment financière, des médias». L'élu a remarqué que la Confédération aidera ainsi la SSR, «laquelle fait de la concurrence en ligne aux médias que vous voulez désormais soutenir».

Pour l'écologiste Isabelle Pasquier-Eichenberger (GE), le renforcement du paysage médiatique s'avère cruciale. «La question est simple: serait-il suffisant de ne soutenir que le papier? Les supports numériques, les plus lus par les jeunes,

sont importants aussi.» Craignant que l'aide aux médias électroniques ne soit enterrée si elle se voyait séparée du reste du paquet, elle a appelé au renvoi en commission pour préserver l'ensemble. Représentant les groupes du Centre, Martin Candinas (pdc/GR) y a vu une solution pour soutenir la transition numérique à un large niveau. «Il y en aura pour tout le monde, a-t-il déclaré. Les plus gros toucheront une grande partie de ces aides, mais les rédactions soutenant le journalisme régional en profiteront aussi.» Pietro Supino, président des éditeurs alémaniques et du conseil d'administration de TX Group (ex-Tamedia), a ainsi soutenu ces mesures devant la commission.

LAURA DROMPT

Pour le droit de vote à 16 ans

Conseil national ► L'abaissement du droit de vote à 16 ans au niveau fédéral passe un cap. Le National a accepté par 98 voix contre 85 de donner suite à une initiative de la conseillère nationale Sibel Arslan (Verts/BS).

Sibel Arslan estime que la participation aux élections et aux votations constituerait un bon point de départ pour l'engagement dans la vie politique. Les jeunes pourraient ensuite bénéficier du droit d'être élus au moment où ils atteignent la majorité civile. Les jeunes de 16 ans sont très intéressés par la politique et ont envie de participer. Ils bénéficient de l'éducation politique nécessaire, a encore rappelé la Bâloise.

Il serait problématique que les jeunes puissent exercer des droits politiques avant même d'avoir atteint la majorité civile, a argumenté en vain Piero Marchesi (udc/TI) au nom de la commission. Le Tessinois critiquait le fait qu'une partie des citoyens disposent du droit de voter et d'élire sans pouvoir être élus. Le Conseil des Etats doit encore se prononcer.

ATS

Une enquête dénonce l'exportation de produits toxiques interdits en Europe par l'industrie phytosanitaire vers des pays vulnérables. Le géant suisse Syngenta est pointé du doigt

Pesticides interdits mais exportés

LAURA DROMPT

Multinationales ► La toxicité de certains pesticides n'est plus à prouver. La Suisse et l'Union européenne (UE) ont interdit l'utilisation des plus dangereux sur leur sol, mais cela n'a pas interrompu leur production. Les géants de l'agrochimie exportent des dizaines de milliers de tonnes par année dans des pays moins regardants sur les règles sanitaires. Figure de proue de ce commerce, le suisse Syngenta estime déployer les efforts nécessaires pour se conformer aux normes réglementaires.

Une enquête menée par l'ONG suisse Public Eye et la cellule d'enquête basée en Grande-Bretagne Uearthed a épluché des milliers de notifications d'exportation pour évaluer la quantité de produits toxiques interdits en Europe et dispersés dans des pays comme le Brésil, l'Argentine, le Paraguay, le Guatemala, l'Inde, l'Afrique du Sud ou le Cameroun... Des milliers d'empoisonnements sont à déplorer chaque année en raison de ces pesticides, comme le paraquat, produit par Syngenta et interdit depuis 1989 en Suisse en raison des risques pour la santé des agriculteurs et agricultrices. L'UE l'a banni depuis 2007. «Syngenta continue pourtant de fabriquer cet herbicide dans son usine d'Huddersfield, au Royaume-Uni, et de l'exporter en Amérique du Sud, en Asie et en Afrique. En 2018, les autorités britanniques ont approuvé l'exportation de plus de 28 000 tonnes d'un mélange à base de paraquat», révèle l'enquête. Soit plus d'un tiers des volumes répartis entre une trentaine de sociétés.

Double standard

En juillet, les Nations unies ont pourtant exhorté les Etats à «cesser d'exporter des produits toxiques non sollicités auprès des pays les plus pauvres». A la tête de 35 experts, Baskut Tuncak, rapporteur spécial sur l'incidence des substances et dé-



Des milliers d'empoisonnements sont à déplorer chaque année en raison de pesticides produits par l'industrie phytosanitaire. KEYSTONE

chets dangereux sur les droits humains, déclare que les pays les plus riches ont créé un double standard pour commercialiser des substances interdites. Il dénonce la «nature raciste» de ces ventes qui «externalisent les dangers auprès des afrodescendants et de personnes racisées».

Syngenta assume-t-elle de participer à ce commerce? Le géant, qui a publié un communiqué sur son engagement contre le racisme dans la foulée des mouvements Black Lives Matter, s'engagera-t-il à ne plus exposer des populations vulnérables dans des pays à la gouvernance défaillante? Violaine Delli, chargée de communica-

tion de l'entreprise, répond par une déclaration sur le respect des réglementations en vigueur. Syngenta s'adapte à la demande du marché et offre des formations sur la sécurité au travail aux «petits exploitants des pays en voie de développement», soit 42 millions d'ouvriers agricoles entre 2013 et 2019. La chargée de communication pointe que cette industrie «est l'une des plus réglementées au monde». «Tout produit fini doit être conforme aux exigences réglementaires spécifiques des pays importateurs. Les Etats-Unis sont un exemple de ces lieux d'exportation. Le paraquat a fait l'objet d'un examen et d'une évaluation scien-

tifiques détaillés par l'Agence de protection de l'environnement américaine (US EPA) pendant de nombreuses années et il a été jugé sûr et approprié pour utilisation.»

«Rien à attendre des entreprises»

Laurent Gaberell, responsable agriculture pour Public Eye, n'est pas étonné par ces réponses: «Il n'y a rien à attendre de ces entreprises, qui nient la dangerosité des produits. Pour elles, l'important est de vendre autant que possible. Il leur faut des mesures contraignantes.» Et de relever le vote en Suisse sur les multinationales responsables en novembre comme l'oc-

casion de les rappeler à leurs devoirs. Il donne l'exemple du profénofos; interdit de longue date en Suisse, cet insecticide est l'une des substances toxiques les plus fréquemment détectées dans l'eau potable au Brésil. Son unique fabricant: Syngenta, qui en a exporté 37 tonnes au Brésil en 2018.

Lueur d'espoir: la France interdira dès 2022 l'exportation de produits phytosanitaires proscrits sur son sol. Laurent Gaberell décrit la Hollande et la Belgique comme «plutôt ouvertes» au débat, a contrario de l'Allemagne. Quant à la Commission européenne, elle ne voit pas une interdiction d'exporter d'un bon œil, selon l'expert.

«Elle préfère encourager les autres pays à renoncer à ces produits à travers une 'diplomatie verte'.» Et les convaincre de ne pas acheter ce que sa propre industrie produit...»

Conséquences suisses

En Suisse, une motion avait été déposée en 2017 par la verte (GE) Lisa Mazzone, alors conseillère nationale. UDC, PLR, PDC, Vert'libéraux, PS, Verts... Tout le spectre politique était «tombé des nues» en apprenant cette pratique et avait soutenu son texte sur la fin de «l'exportation des pesticides interdits en Suisse».



«Il n'y a rien à attendre de ces entreprises, qui nient la dangerosité des produits»

Laurent Gaberell

Sa motion a toutefois été classée car son examen n'a pas été achevé dans le délai imparti de deux ans. Le Conseil fédéral avait eu le temps de juger une interdiction totale «disproportionnée» «dans la mesure où il est possible de protéger la population et l'environnement au moyen d'autres mesures qui entravent moins la liberté économique». Aujourd'hui sénatrice, l'écologiste n'a pas abandonné le combat et appelle à suivre l'évolution du dossier à Berne. L'enquête de Public Eye ne devrait pas rester sans conséquence. I